

## | INFRASTRUCTURE |

# «Tanger Med a élevé la région au rang de pôle économique»

Le Maroc a enregistré sans conteste des avancées remarquables en matière d'infrastructures. Des projets tellement importants qu'ils ont fait émerger de nouveaux pôles économiques. Tour d'horizon avec **Mohammed Benahmed**, expert international développement territorial durable, Président de l'Alliance Maroc Innovation et Emergence.

## Quel bilan faites-vous du développement des infrastructures au Maroc ?

Au cours des vingt dernières années, le Maroc a enregistré des avancées incontestables grâce à des investissements massifs dans les réseaux d'infrastructures et les grands équipements publics qui ont constitué indéniablement un moteur important de la croissance économique et de la compétitivité du pays.

Les infrastructures et équipements publics collectifs, dans leur grande diversité, sont au cœur de la compétitivité économique des territoires, des entreprises et du Royaume et constituent un levier incontournable de la réduction des disparités sociales et donc de justice sociale.

L'urbanisation rapide, intensifiée par la migration rurale, a entraîné une concentration des investissements publics dans les zones urbaines qui abritent la majeure partie de la population marocaine (60%) et l'activité économique et la création de richesse (75%).

Répondre à la demande croissante d'infrastructures et de services, construire des villes résilientes sur les plans économique, social et climatique, promouvoir une croissance compétitive et inclusive, générer des opportunités économiques pour la jeunesse, améliorer l'environnement des affaires, favoriser l'émergence d'idées innovantes, les décideurs politiques



nationaux et locaux ont un rôle important à jouer pour agir rapidement et façonner l'avenir des territoires avec des choix d'investissement et de modes de gouvernance adaptés à l'importance de ces défis.

Force est de reconnaître que la cadence imprimée de réalisation des investissements majeurs consentis en infrastructures a porté ses fruits en accroissant l'accès aux services publics, et la qualité des services d'infrastructure s'est remarquablement améliorée.

Durant la période 1985-2015, le Maroc a connu une croissance moyenne de 4,3% par an, et on estime à environ 1% la contribution du secteur des infrastructures

à la croissance du PIB par habitant, mieux que ses voisins la Tunisie et l'Algérie. Le Royaume enregistre son meilleur classement (61ème/129) dans les infrastructures et un taux d'investissement parmi les plus élevés au monde et dont plus de la moitié est consentie par l'Etat, les entreprises publiques, collectivités territoriales, sans oublier les coûts d'exploitation qui sont couverts pour la plupart par les entreprises et établissements publics.

Ces investissements capitalistiques dans divers secteurs économiques et sociaux doivent se traduire en accélération de la croissance, en gains de productivité, de compétitivité du pays et son attractivité. Le secteur privé doit donc prendre le relais pour débrider le moteur de la productivité et de la croissance et co-crée la valeur et les bénéfices socio-économiques attendus des infrastructures en termes de dynamisation des économies régionales et du marché de l'emploi.

## Dans ce sens, quel a été l'impact de la mise en place de ces infrastructures ?

Accès universel à l'électricité et à l'eau potable en milieu urbain, branchement de 90% des ménages à l'assainissement de base, démocratisation de la téléphonie mobile, un important réseau routier d'une longueur de 60.000 km, des réseaux ferroviaires parmi les meilleurs en Afrique, des infrastructures énergétiques et hydrauliques ainsi que les télécommunications, accès aux nouvelles technologies et l'Internet haut débit, un réseau aéroportuaire de 25 aéroports dont 19 internationaux, assurant la couverture de toutes les régions administratives, ou encore le complexe portuaire Tanger-Med, port de classe internationale à Tanger.

En matière d'infrastructures routières et autoroutières, il faut noter avec beaucoup de satisfaction que le Maroc a réalisé un saut qualitatif avec 1.800 km d'autoroutes, un parc d'ouvrages d'art d'environ 1.374 unités et une croissance soutenue du réseau avec 80 km chaque année faisant du

## | INFRASTRUCTURE |

Royaume un véritable leader africain en la matière. La longueur du réseau autoroutier a été multipliée par trois entre 2000 et 2011. Le montant des investissements de construction de routes et autoroutes a avoisiné les 42 milliards de dirhams entre 2012 et 2016. Le programme prévisionnel autoroutier prévoit une enveloppe de plus de 80 milliards de dirhams à l'horizon 2035.

Le Plan «Routes 2035» prévoit l'extension du réseau routier pour un linéaire de 7000 km de routes, 1.300 km de voies express, et 24.000 km de routes rurales ainsi qu'un programme de maintenance de plus de 2.000 km de routes, et ce pour une enveloppe budgétaire qui s'élèverait à une enveloppe de 125 milliards de dirhams.

### **Suite au développement des infrastructures au Maroc, nous avons assisté à l'émergence de pôles économiques, qu'en pensez-vous?**

Placé au rang des grandes plateformes de transbordement ayant bénéficié de l'importance croissante accordée aux flux maritimes, Tanger Med est incontestablement l'un des projets emblématiques structurants pour l'économie marocaine, et qui a attiré des leaders internationaux en matière de transport maritime, sans oublier les plateformes industrielles et logistiques qui lui sont adossées et qui accueillent des opérateurs de renommée internationale, tels que le Groupe Renault.

Parmi les ports leaders de la Méditerranée, ce mégaprojet, qui a vocation à recomposer la géographie économique du pays, est une belle illustration d'intégration régionale ayant élevé la Région du Nord au rang d'un pôle économique majeur. Sa gouvernance s'est appuyée sur un partenariat public-privé (PPP) novateur porté par un véhicule ad hoc (TMSA) agissant à la fois en tant qu'autorité portuaire et en tant qu'autorité gestionnaire de la zone franche, sous le pouvoir régulateur de l'Etat.

A l'aune de la nouvelle dynamique de la régionalisation avancée, chaque territoire doit pouvoir tirer le meilleur dividende des secteurs technologiques les plus prometteurs et susceptibles de générer des activités innovantes et de conférer aux territoires des avantages concurrentiels. Chaque territoire doit réaliser son plein potentiel à travers des projets innovants pour relever les défis liés à l'attractivité

et la compétitivité en prenant levier sur une plus grande accumulation du capital immatériel.

### **Quel a donc été l'impact des infrastructures sur le développement du commerce?**

Dans une conjoncture de mondialisation et de concurrence exacerbée, où la question de la compétitivité occupe une place centrale, la consécration de l'innovation comme source principale de croissance intelligente et en tant qu'outil de choix pour relever les défis mondiaux comme le changement climatique, les disparités territoriales, la cohésion économique et sociale, exige des territoires de jouer un rôle clé dans l'élaboration de trajectoires de développement vertueuses et dans la mobilisation du potentiel inexploité du capital immatériel incorporé dans l'intelligence collective et dans les institutions locales.

### **Sur un autre volet, comment la nouvelle réforme des partenariats public-privé (PPP) peut-elle influencer le développement des infrastructures du pays?**

Il est essentiel que le Maroc poursuive cette dynamique d'investissement dans les infrastructures en alignement avec les ambitieux objectifs de croissance et de compétitivité et face aux multiples défis sociétaux auxquels le pays doit faire face, tels que le changement climatique, l'urbanisation croissante et la poursuite des progrès dans l'accès aux services et leur qualité.

La construction de ces infrastructures pose souvent un problème de financement: il s'agit de lever à court terme des fonds qui vont servir à engendrer de l'utilité socio-économique de l'infrastructure durant une très longue période, beaucoup plus longue que la durée des prêts que le constructeur peut mobiliser. Le Maroc doit encore faire face à des difficultés qui entravent leur efficacité et leur efficacité économique et sociale, d'autant plus que leur financement dépend largement des ressources et subventions publiques.

**«Il est essentiel que le Maroc poursuive cette dynamique d'investissement dans les infrastructures».**

Etant donné que les ressources budgétaires ne suivent pas toujours le rythme des besoins d'investissement, l'Etat est amené à rechercher des instruments de financement innovants et mobiliser des ressources diversifiées aussi bien pour la construction que pour la maintenance des infrastructures.

Dans un contexte de resserrement budgétaire, où les contingences financières occupent une réelle importance dans le financement de grands projets d'infrastructures, le défi majeur consiste aujourd'hui à augmenter les crédits budgétaires de l'Etat, alors que ces sources de financement traditionnelles font l'objet d'une compétition croissante entre des emplois concurrents, ce qui exige de répondre aux impératifs d'une meilleure sélection des projets présentés au financement du Budget de l'Etat et d'un suivi des performances tout au long du cycle de vie des projets d'investissement et d'accélérer les réformes visant à maîtriser les coûts et à accroître l'efficacité, la planification et les résultats des investissements dans les infrastructures.

Moins d'Etat, sans qu'il y ait moins de services publics, les crises actuelles ne font que confirmer qu'il est nécessaire de construire un optimum sociétal entre le «tout marché» et le «tout Etat». Les temps changent et les modes de production des infrastructures et services publics doivent aussi changer et être réinventés en permanence.

La gestion des investissements publics, notamment des entreprises publiques, doit devenir plus efficace et plus ouverte en ce qui concerne les services d'infrastructure. Ceci passe par le renforcement de partenariats public-privé (PPP) et l'utilisation d'instruments innovants pour la mobilisation de financement privé dédié aux infrastructures.

Le Maroc a une bonne expérience en matière de PPP dans son acception la plus large (concessions sectorielles, gestion déléguée) et de mobilisation de financements internationaux. Une vingtaine de partenariats public-privé (PPP) ont été mis en place entre 1986 et 2017 dans les secteurs des infrastructures et de l'agriculture. Des succès notables ont été enregistrés, notamment dans l'alimentation en eau potable des grandes villes, des projets d'irrigation, le développement des ports et le recours au PPP de production énergétique indépendante. ▀